

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

CHAPITRE 08

MINISTERE DE LA JUSTICE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	6
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	7
2.1.	PROGRAMME 107: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR JUSTICE	8
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	9
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	10
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	10
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	12
2.2.	PROGRAMME 108: AMELIORATION DE L'ACTIVITE JURIDICTIONNELLE	20
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	22
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	24
2.3.	PROGRAMME 109: AMELIORATION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE	27
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	28
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	28
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	28
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	30
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	32

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	33
3.2.	LEÇONS APPRISES	33
3.3.	PERSPECTIVES	33

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

- 1.1. **RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE**
- 1.2. **PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE**
- 1.3. **CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES**
- 1.4. **AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016**

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 107

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR
JUSTICE

Responsable du programme

NOAH MARIE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme englobe les actions menées par l'Administration Centrale du Ministère de la Justice qui incarne le Pouvoir Exécutif.

Les parties prenantes dans sa mise en œuvre sont : l'Administration Centrale, les juridictions et les prisons. Les principaux bénéficiaires sont : les acteurs du système judiciaire et du système pénitentiaire. 08 actions ont été budgétisées en 2016:

Action 01 : Développement des ressources humaines

Action 02 : Amélioration du cadre de travail

Action 03 : Contrôle, audit interne et prévention de la corruption

Action 04 : Gestion budgétaire et maîtrise des recettes judiciaires

Action 05 : Développement des TIC et du système d'information statistique

Action 7 : Coordination et suivi des activités des services

Action 9 : Modernisation et harmonisation de la législation

Action 10 : Promotion des droits de l'Homme

v

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 02: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 03: CONTROLE, AUDIT INTERNE ET PREVENTION DE LA CORRUPTION Action 04: GESTION BUDGETAIRE ET MAITRISE DES RECETTES JUDICIAIRES Action 06: DEVELOPPEMENT DES TIC ET DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 08: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 09: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 10: COMMUNICATION, RELATION PUBLIQUE ET GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES Action 12: MODERNISATION ET HARMONISATION DE LA LEGISLATION Action 13: PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 8 570 435 789	CP 8 270 435 789
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NOAH MARIE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2016 est la première année du nouveau cycle de planification 2016-2018. L'enveloppe globale du budget du Ministère de la Justice a connu une baisse de 6,63%. Cette institution fait toujours face au problème crucial de déficit de bureaux pour loger les personnels, surtout que ses Directions ne sont pas concentrées sur un même site géographique. Les travaux d'extension du bâtiment central débutés en 2013, se poursuivent. Les besoins des services dont les effectifs des personnels ont augmenté sont sans cesse croissants.

Le dialogue de gestion peine toujours à s'instaurer, les acteurs de la performance ne sont pas au même niveau de compréhension de la notion de budget-programme, le renforcement de leurs capacités reste d'actualité. Le renseignement des indicateurs des programmes et actions constitue toujours une difficulté majeure compte tenu de l'insuffisance des données statistiques sur les activités judiciaires.

Sur le plan national, l'on note la détérioration du climat sécuritaire aux frontières septentrionales et orientales ainsi que les revendications identitaires observées dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Au regard des projections du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2016 du MINJUSTICE, améliorer la Gouvernance c'est améliorer la gestion du sous-secteur, renforcer les ressources humaines et leurs capacités, mobiliser de façon accrue les ressources matérielles et financières, disposer d'un système d'information performant et d'infrastructures de qualité.

La mise en œuvre du programme 107 en 2016 a permis d'obtenir les principaux extrants (Produits ou services réalisés) ci-dessous :

- Travaux de construction de l'extension du bâtiment central du MINJUSTICE portés de 42 à 60% ;
- 476 personnels ont été formés dans différents domaines dont 219 Magistrats et 257 Greffiers ;
- Déploiement de 169 Greffiers-Adjoints dans les juridictions ;
- Adoption et promulgation de la Loi n°2016-7 du 12 juillet 2016 portant Code Pénal ;
- Signature du Décret n°2016-319 du 12 juillet 2016 portant partie réglementaire du Code Pénal définissant les contraventions ;
- Informatisation effective du Tribunal de Première Instance de Douala-Bonanjo ;
- Poursuite de l'informatisation de la Prison Centrale de Yaoundé ;
- Acquisition du mobilier de bureau et de 670 ordinateurs complets pour les services.
- Contrôle permanent des services judiciaires et pénitentiaires.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	97,6%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 550 679 642	CP 3 250 679 642
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 5 019 756 147	Ecart CP 5 019 756 147
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 173 788 363	CP 3 173 788 363
TAUX DE CONSOMMATION	89,39 %	97,63 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - le non paiement des décomptes pour les travaux d'infrastructures ; - l'instabilité permanente de l'application PROBMIS ; - la non maîtrise des coûts réels de fonctionnement des services ; - la difficile mise en œuvre du dialogue de gestion; l'incapacité des prestataires à honorer leurs engagements contractuels	
PERSPECTIVES 2017	<ul style="list-style-type: none"> - vulgarisation des outils et mise en œuvre effective du dialogue de gestion ; facilitation des procédures de passation des marchés.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES									
OBJECTIF	Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnels formés (magistrats, greffiers, gardiens de prisons, auxiliaires de Justice)						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	1000.0							
	Année cible:	2017							
	Valeur Cible	1400.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-Renforcement des capacités de 476 acteurs de la Justice en formation continue ; -305 Gardiens de Prison (tous grades confondus) admis en formation initiale à l'ENAP.							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	487 500 000	487 500 000	407 484 415	407 484 415	291 484 738	291 484 738	98,31 %	70,33 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action en 2016 a été marquée par la volonté politique du Chef de Département, orientée vers le renforcement des effectifs et surtout la spécialisation des personnels d'encadrement des détenus, en vue d'une meilleure préparation à la réinsertion sociale.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> · Formation initiale : Recrutement et admission en formation initiale à l'ENAP de : 210 gardiens de prisons, 10 gardiens de prisons chauffeurs, 50 gardiens chefs de prisons, 25 intendants des prisons, 10 administrateurs des prisons ; · Formation continue : <ul style="list-style-type: none"> - 476 acteurs de la justice formés sur différents domaines entre autre ; - 30 Avocats et Notaires formés sur la mise en œuvre de la liquidation des biens. - 38 Magistrats civils et militaires formés en Droits de l'Homme à Garoua ; 30 acteurs du Sous-secteur Justice formés en en droit des affaires à l'ERSUMA au Benin.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les moyens mis à la disposition de l'action ont permis d'assurer la formation initiale des personnels nouvellement recrutés et de renforcer par la formation continue les capacités des personnels déjà opérationnels avec un accent sur la spécialisation								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le renforcement des effectifs et la spécialisation des personnels d'encadrement des détenus ; Poursuivre le renforcement des capacités des personnels conformément au plan triennal de formation existant.								

Action 02 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de structures construites ou réhabilitées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		02					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	615 000 000	315 000 000	530 000 000	230 000 000	230 000 000	230 000 000	43,39 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action est mise en œuvre en 2016 pendant que le MINJUSTICE fait toujours face à un déficit en bureaux pour loger les personnels, surtout que ses Directions ne sont pas concentrées sur un même site géographique. Il y a également une insuffisance en équipements de bureaux et informatiques. Les travaux de construction de l'extension du bâtiment central démarrés en 2013 ne sont toujours pas achevés .							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de construction de l'extension du bâtiment central du MINJUSTICE portés de 42 à 60% ; Acquisition du mobilier de bureau et de 670 ordinateurs complets pour les services							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	En 2016, les travaux de construction de l'extension du bâtiment central du MINJUSTICE ont été retardé à cause de l'avenant relatif à l'accostage des prix non signé.							
Perspectives 2017	- Achever les travaux de construction de l'extension du bâtiment central du MINJUSTICE Poursuivre l'équipement des bureaux en mobilier et en matériel informatique.							

Action 03 CONTROLE, AUDIT INTERNE ET PREVENTION DE LA CORRUPTION

OBJECTIF	Améliorer la performance et assainir les comportements dans les services judiciaires et pénitentiaires							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission conformes au canevas				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		18					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	106 500 000	106 500 000	83 622 210	83 622 210	83 622 210	83 332 153	100 %	99,65 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action est mise en œuvre en 2016 dans un contexte d'accroissement des effectifs des personnels qui seront appelés à intérioriser les notions de service public et de responsabilité et aussi dans un contexte de recrudescence des dénonciations sur le phénomène de corruption dans les juridictions et les prisons.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des missions d'enquêtes, de contrôles et d'évaluation dans les juridictions de Douala, de Monatélé et de Bafia ; à la Prisons Centrale de Yaoundé ; - l'exploitation de 2433 requêtes de dénonciations des Magistrats et des Greffiers (05 dossiers transmis aux organes disciplinaires) ; - 19 sanctions disciplinaires infligées aux personnels pénitentiaires (02 suspensions temporaires, 04 suspension de fonction, 03 blâmes et 06 révocations d'office) ; 42 requêtes de dénonciation des Notaires, 47 requêtes de dénonciation des Huissiers (01 rappel à l'ordre) et 147 requêtes de dénonciation des Avocats. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les moyens mis à la disposition de l'action ont permis d'intensifier le contrôle des services en vue des mesures disciplinaires appropriées							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le contrôle et l'audit des services judiciaires et pénitentiaires ; Renforcer la discipline au niveau des professions judiciaires organisées en Ordres. 							

Action 04 GESTION BUDGETAIRE ET MAITRISE DES RECETTES JUDICIAIRES

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes et suivre les recettes judiciaires							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		3.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		05						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	189 000 000	189 000 000	155 775 671	155 775 671	155 700 671	155 700 671	99,95 %	99,95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	2016 est la première année du 2 ^{ème} triennat d'expérimentation de la mise en œuvre de la notion de Budget-programme au Cameroun et l'apprentissage se poursuit pour l'ensemble des acteurs. Le Dialogue de Gestion peine toujours à se mettre en place.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Revue des programmes ; - Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2017-2019 élaboré ; - L'avant-projet de Performance des Administrations (APPA) élaboré pour le passage au Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP) 2016 ; - Le Projet de Performance des Administrations (PPA) et le Budget-Programme 2017 élaboré ; - Le Rapport Annuel de Performance 2015 élaboré 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Tous les documents exigés dans le processus d'élaboration du budget-programme 2016 ont été produits à temps, selon les canons exigés en la matière							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'imprégnation des acteurs du MINJUSTICE sur la notion du Budget-Programme ; <p>Poursuivre la production des documents et outils exigés par le processus d'élaboration du Budget-programme.</p>							

Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC ET DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs et assurer la remontée et la diffusion des informations statistiques							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,66%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		17.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	423 500 000	423 500 000	419 584 939	419 584 939	349 036 715	349 036 715	83,19 %	83,19 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Les aménagements électriques et les réseaux informatiques sont en cours d'élaboration dans les juridictions ;</p> <p>L'informatisation de l'administration pénitentiaire est amorcée avec notamment l'informatisation de la prison centrale de Yaoundé-Konongui, choisie comme site pilote.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - l'informatisation effective du Tribunal de Première Instance de Douala-Bonanjo , - l'acquisition de 06 groupes électrogènes pour les juridictions ; - le développement des applications spécifiques pour la gestion du greffe et des services, l'aménagement électrique et la construction du réseau informatique, et la fourniture des équipements informatiques à la Prison Centrale de Yaoundé Kondengui ; <p>l'acquisition des équipements pour le site web du Ministère de la Justice .</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>Les moyens mis à la disposition de l'action, bien que limités ont permis de poursuivre l'informatisation des services</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> · Poursuivre l'informatisation du système judiciaire avec notamment l'équipement en matériel informatique, le déploiement des applications, la formation et l'accompagnement des utilisateurs ; · Poursuivre la mise en œuvre du SDI de l'Administration pénitentiaire ; <p>Poursuivre la maintenance des juridictions déjà informatisées.</p>							

Action 09 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités conformes au canevas				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		91					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 616 295 789	6 616 295 789	1 831 705 410	1 831 705 410	1 649 689 183	1 649 689 183	90 %	90 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	En 2016, il a été question d'assurer le bon fonctionnement de toutes les structures ainsi que la coordination des activités par le Cabinet, le Secrétariat Général, les Directions de l'Administration Centrale et les services déconcentrés.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins de fonctionnement des services sont assurés ; • Les salaires des personnels, les consommations d'eau, d'électricité et de téléphone sont payés 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le fonctionnement des services a été assuré aussi bien que le paiement des factures de consommation d'eau, électricité et téléphone. Par ailleurs les équipements ont été acquis							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Maitriser la masse de dépense de fonctionnement ; • Poursuivre le financement du fonctionnement des services ; Parvenir à l'archivage numérique des documents ;							

Action 12 MODERNISATION ET HARMONISATION DE LA LÉGISLATION

OBJECTIF	Renforcer le dispositif législatif							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'avant-projets de textes élaborés ou révisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		9.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		20.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	25 000 000	25 000 000	23 000 000	23 000 000	23 000 000	23 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	En 2016, un accent particulier a été mis sur le respect des engagements sur le plan international par le Cameroun dans les conventions internationales ratifiées. Au plan interne, il s'est agi de mettre fin à l'existence de la double culture juridique au moyen de l'harmonisation de la législation							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> · l'adoption et la promulgation de la Loi n°2016-7 du 12 juillet 2016 portant Code Pénal ; · la signature du Décret n°2016-319 du 12 juillet 2016 portant partie réglementaire du Code Pénal définissant les contraventions; · promulgation de la Loi N° 2016/014 du 14 décembre 2016 fixant le capital minimum et les modalités de recours au service du Notaire dans le cadre de la création d'une SARL. La finalisation (en cours) de l'avant-projet de Code Civil ; · l'élaboration des avant-projets de loi : <ul style="list-style-type: none"> - modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2006/015 du 29 décembre 2006 portant organisation judiciaire (institution des Tribunaux de Commerce) ; - modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2006/016 du 29 décembre 2006 fixant l'organisation et le fonctionnement de la Cour Suprême ; - relatif à la défense en Justice des intérêts de l'État 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Bien que limitées, les ressources mises à la disposition de l'action ont permis de parachever les avant-projets de texte en chantier et de poursuivre l'activité législative.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de la Direction de la Législation du MINJUSTICE ; Promouvoir la concertation et la coordination avec d'autres partenaires participant à la réalisation des normes.							

Action 13 PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

OBJECTIF	Promouvoir et faire respecter les droits de l'homme							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de campagnes de formation et de sensibilisation des acteurs de la chaîne de répression				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		15.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	107 640 000	107 640 000	99 506 997	99 506 997	39 506 997	39 506 997	39,7 %	39,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	En 2016, la volonté du gouvernement Camerounais a été d'articuler la politique du sous-secteur justice avec les engagements internationaux et de prendre en compte la demande sociale émanant des acteurs de la société civile.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	l'élaboration, la validation et la publication du Rapport Annuel du Ministère de la Justice sur l'état des Droits de l'Homme au Cameroun en 2015							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	En dépit de leur modicité, les moyens mis à la disposition de l'action ont permis la tenue des campagnes de sensibilisation et de formation des acteurs sont menées.							
Perspectives 2017	Poursuivre les activités d'information en vue de l'appropriation des droits de l'homme.							

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 108

AMELIORATION DE L'ACTIVITE JURIDICTIONNELLE

Responsable du programme

MAHOUE MICHEL

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme incombe au Pouvoir Judiciaire qui est exercé par les Cours et Tribunaux. Il est mis en œuvre pour mieux rendre visible l'action des juridictions. Ici, on devra résoudre les problèmes liés à l'accès et au rendu de la Justice.

Afin de réduire les lenteurs judiciaires et d'améliorer l'exécution des décisions de justice, il est question d'envisager, un ensemble de mesures permettant d'inverser la tendance en rapprochant de plus en plus la justice des justiciables, de renforcer et d'améliorer les moyens de fonctionnement des unités de travail et de moderniser le cadre et les outils de travail.

Les parties prenantes dans sa mise en œuvre sont : l'Administration Centrale, toutes les juridictions, les avocats, les huissiers, les notaires, la DGSN, le SED, le CNDHL. Les principaux bénéficiaires sont : les acteurs de la Justice, les justiciables, les investisseurs.

03 actions ont été budgétisées en 2016.

Action 1 : Rendu de la justice

action 2 : Accès à la justice

Action 3 : Répression de la corruption

OBJECTIF	Améliorer l'accès et la qualité du service public de la justice.	
Indicateur	Intitulé:	Délais de traitement des affaires
	Unité de mesure	MM
	Valeur de référence:	36.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	20.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENDU DE LA JUSTICE Action 02: EXECUTION DES DECISIONS DE JUSTICE Action 04: ACCÈS À LA JUSTICE Action 06: CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES Action 10: RÉPRESSION DE LA CORRUPTION	
DOTATIONS INITIALES	AE 27 388 567 300	CP 26 215 567 300
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MAHOUE MICHEL,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

- la menace sécuritaire occasionnée par les attaques de Boko Haram dans les Régions de l'Extrême-Nord et de l'Est, le flux migratoire dans les Régions de l'Est et de l'Adamaoua ;

- l'entrée en vigueur de la Loi n°2016-7 du 12 juillet 2016 portant Code Pénal et du Décret n°2016-319 du 12 juillet 2016 portant partie réglementaire du Code Pénal définissant les contraventions ;

- le cadre inapproprié de travail dans les juridictions dû à l'insuffisance et à la vétusté des locaux (bureaux et salles d'audience) ;
- le Dialogue de Gestion qui peine toujours à se mettre en place, les acteurs de la performance n'étant pas totalement désignés et n'ayant pas le même niveau de compréhension de la notion de budget-programme, le renforcement de leurs capacités reste d'actualité.
- le renseignement des indicateurs du programme et de ses actions constitue toujours une difficulté majeure compte tenu de la non disponibilité des données statistiques.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif du programme est d'améliorer l'accès et la qualité du service de la Justice à travers notamment la construction des palais de Justice, la modernisation de la législation, l'application de la règle de droit dans le strict respect des droits des citoyens, le tout dans un climat favorable à l'investissement qui induit le développement durable.

v Pour atteindre cet objectif, les travaux de construction du Complexe Moderne des Services Judiciaires de Yaoundé ont été portés de 10 à 35 % ; les travaux de construction du Palais de Justice de Mbouda sont portés de 70 à 85 % ; ceux du Palais de Justice de Mbalmayo de 25,57 à 45% et ceux du Palais de Justice de Nanga-Eboko sont passés de 8,94 à 50%. Certains Palais de Justice ont été réhabilités et équipés ;

v en 2016, l'ensemble des juridictions ont reçu 301 256 recours, le ratio des affaires jugées sur les affaires enrôlées étant de 66,5% pour un délai moyen de traitement des affaires d'environ 21 mois ;

v Cette même année, le TCS a enrôlé 45 affaires, a rendu 25 décisions, soit un ratio de 55,5%. Dans ces affaires, 178 personnes sont poursuivies. Parmi les 65 personnes condamnées, 19 sont des femmes ;

v le montant de recouvrement des fonds détournés est passé à 3 553 016 711 FCFA en novembre 2016.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	21 mois	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	93,7%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 17 996 233 629,2	CP 16 823 233 629,2
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 9 392 333 670,8	Ecart CP 9 392 333 670,8
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 16 699 139 242	CP 16 699 139 242
TAUX DE CONSOMMATION	92,79 %	99,26 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les ressources financières allouées au programme ont permis d'assurer le paiement des décomptes présentés par les prestataires dans les différents chantiers de construction, d'assurer le fonctionnement quotidien des juridictions et des services centraux qui interviennent dans la mise en œuvre du programme	

PERSPECTIVES 2017	<ul style="list-style-type: none">- poursuivre les efforts en vue de réduire davantage les délais de traitement des affaires ;- poursuivre les travaux de construction des Palais de Justice;- poursuivre la réhabilitation de certains Palais de Justice ; équiper certaines juridictions.
----------------------	---

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 RENDU DE LA JUSTICE									
OBJECTIF	Renforcer la fonction de régulation sociale de la justice								
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage des affaires jugées sur les affaires enrôlées						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97,79	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	30.0							
	Année cible:	2017							
	Valeur Cible	57.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-Affaires enrôlées : 204 186 -Décisions rendues : 135 960 - Pourcentage; 66,5							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	3 791 914 800	3 791 914 800	3 033 531 840	3 033 531 840	3 033 531 840	3 033 531 840	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	la mise en œuvre intervient alors que le pays est contraint à une guerre contre les islamistes sur le front septentrional et les rebelles de la RCA sur le front oriental.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures reçues par les juridictions sont traitées (enrôlées, instruites et jugées) ; - Affaires enrôlées : 204 186 Décisions rendues : 135 960 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les moyens de l'action constituent des crédits délégués dédiés aux structures opérationnelles (juridictions). ils ont permis de faire fonctionner les sièges, les parquets, les cabinets d'instruction.								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration des conditions de travail ; Amélioration du ratio des affaires jugées par rapport aux affaires reçues 								

Action 04 ACCÈS À LA JUSTICE

OBJECTIF	Rapprocher la Justice des justiciables							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de recours à la Justice				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		400000.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		625000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		301256					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	23 381 488 000	22 208 488 000	14 790 570 189,2	13 617 570 189,2	1 437 172 433	1 402 522 000	9,71 %	10,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	la mise en œuvre de l'action en 2016 a été marquée par l'insuffisance et la vétusté des locaux (bureaux et salles d'audiences) avec pour corollaire un cadre de travail inapproprié dans plusieurs juridictions. La justice est par ailleurs pas suffisamment vulgarisée par rapport à son fonctionnement, ses pratiques, ses compétences et modes de saisine, le coût de ses frais est assez élevé pour le citoyen ordinaire.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - travaux de construction du Complexe Moderne des Services Judiciaires de Yaoundé ont été portés de 10 à 35 % ; - travaux de construction du Palais de Justice de Mbouda sont portés de 70 à 85 % ; - travaux de construction du Palais de Justice de Mbalmayo de 25,57 à 45% - travaux de construction du Palais de Justice de Nanga-Eboko sont passés de 8,94 à 50% ; - certains Palais de Justice ont été réhabilités et équipés ; - Les études architecturales et géotechniques pour la construction des palais de Justice de Monatélé, Bengbis, Bangem, Yokadouma et de la Cour d'Appel du Sud ont démarré. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	En dépit de la lenteur des travaux imputable aux prestataires, les ressources de l'action ont permis de poursuivre la construction de 03 Palais de Justice et du Complexe Moderne des Services Judiciaires de Yaoundé ; de démarré les études pour la construction de 04 Palais de Justice et d'une Cour d'Appel.							
Perspectives 2017	<p>Poursuivre la construction des Palais de Justice ;</p> <p>Améliorer le cadre de travail dans les juridictions ;</p> <p>répertorier et sécuriser le patrimoine foncier de la justice ;</p> <p>Encourager le recours aux pratiques d'arbitrage ;</p> <p>Vulgariser la justice, ses pratiques et ses modes de saisine.</p>							

Action 10 RÉPRESSION DE LA CORRUPTION

OBJECTIF	Réduire les phénomènes de corruption et d'enrichissement illicite							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de gestionnaires indéliçats poursuivis				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		79.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		178					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	215 164 500	215 164 500	172 131 600	172 131 600	172 131 600	172 131 600	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	la mise en œuvre de l'action en 2016 a été marquée par la recrudescence des cas de détournement des deniers publics avec pour corollaire l'enrichissement illicite.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>décisions rendues 25, affaires restant à juger 18, décisions d'arrêt des poursuites 31 ; Personnes poursuivies 178, personnes jugées 79 dont 10 acquittées, personnes condamnées 65 dont 19 femmes, personnes restant à juger 109 ; condamnations pécuniaires prononcées et à recouvrer 81.752.867.900FCFA ; amendes et dépens à recouvrer 3.927.318.305F CFA ; un cas de restitution en nature ayant abouti (deux immeubles évalués à 198.584.000F CFA et deux (02) cas en cours de traitements ; sommes versées au Trésor Public à titre de restitution du corps du délit 3.553.016.711F CFA.</p> <p>Les activités des juridictions d'instance en matière de répression de la corruption (ressorts des Cours d'Appel de l'Adamawa, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Nord-Ouest) : affaires en instance 171; affaires jugées 45 ; affaires en instruction 65 ; montant des condamnations à recouvrer : 2.081.299.520Frs, montant effectivement recouvré : 495 411 653Frs. (Il convient de signaler que les statistiques des Cours d'Appel du Littoral, du Centre, du Sud, du Sud-Ouest et de l'Ouest restent attendues).</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources mises à la disposition de l'action ont permis le traitement avec célérité des affaires en matière de lutte contre la corruption							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'appui au Tribunal CS ; Renforcer l'appui aux Juridictions d'instance connaissant des détournements des deniers publics et des infractions connexes . 							

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 109

AMELIORATION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE

Responsable du programme

OVALE ZE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La situation préoccupante des personnes détenues conduit à poursuivre le programme d'amélioration des conditions de détention et de respect des droits de l'Homme qui met l'accent sur la promotion des droits des détenus et la réinsertion sociale. Les parties prenantes dans la mise en œuvre sont : le Ministère de la Justice, les DRAP, toutes les prisons, les ONG, les administrations intervenant dans le secteur social, l'ENAP. Les principaux bénéficiaires sont : les acteurs du système pénitentiaire et les détenus. 02 actions ont été budgétisées en 2016.

OBJECTIF	Améliorer les conditions de détention et préparer à la réinsertion sociale des détenus	
Indicateur	Intitulé:	Taux de couverture des besoins essentiels des détenus
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	14.819999694824219
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	16.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION Action 02: PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE DES DÉTENUS	
DOTATIONS INITIALES	AE 10 938 996 911	CP 10 323 996 911
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OVALE ZE,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 109 a été mis en œuvre dans un contexte général caractérisé par :

- Ø La poursuite de la mise en œuvre de la réforme des finances publiques qui a abouti à l'institution du Budget Programme ;
- Ø l'intensification de la lutte contre la corruption et les atteintes à la fortune publique ;
- Ø la volonté accrue des pouvoirs publics d'améliorer les conditions de détention ;
- Ø la promotion et la protection des Droits de l'Homme en milieu carcéral ;
- Ø l'accroissement des effectifs des détenus due à la résurgence de la criminalité, principalement dans les grands centres urbains ;
- Ø l'insécurité transfrontalière ;
- Ø l'insuffisance et l'inadéquation des structures de formation et d'éducation des détenus.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif du programme 109 est d'améliorer les conditions de détention et de préparer la réinsertion sociale des détenus. Ceci s'est traduit en 2016 par :

- Ø le démarrage des travaux de construction de la prison de Douala Ngoma
- Ø la poursuite des travaux de construction de la Prison de Bali;

- Ø la reprise des travaux de construction de la Prison secondaire de Bengbis ;
- Ø la réhabilitation de la toiture sinistrée de la Prison de Ngaoundéré ;
- Ø Paiement des arriérés pour la construction de la Prison de Baham ;
- Ø la construction d'un magasin de stockage à la Prison centrale de Yaoundé ;
- Ø la réalisation des travaux supplémentaire de la construction du bloc administratif de la Prison de Bamenda ;
- Ø la création d'un poulailler à la Prison Centrale de Bafoussam.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	15,27%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 18 818 037 328,8	CP 18 203 037 328,8
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -7 879 040 417,8	Ecart CP -7 879 040 417,8
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 18 157 899 953	CP 18 157 899 953
TAUX DE CONSOMMATION	94,49 %	99,75 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>le résultat technique a connu une baisse significative (15,27) en raison de la chute drastique du budget du Ministère de la Justice .Cette chute s'est répercutée sur les activités du programme 109 notamment l'alimentation des détenus dont le taux est passé de 318 en 2015 à 250 francs en 2016. Il convient de souligner cependant qu'en dépit de cette situation difficile, quelques activités ayant un impact positif sur l'objectif du programme ont été menées. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ø de l'achèvement des travaux de construction de la Prison de Bali ; Ø le démarrage des travaux de construction de la Prison de Douala Ngoma ; la reprise des travaux de construction de la Prison de Bengbis. 	
PERSPECTIVES 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la construction, la réhabilitation des Prisons et la création des quartiers spéciaux ; - poursuivre la revalorisation du taux quotidien de la ration pénale ; - poursuivre la revalorisation du taux annuel de la couverture sanitaire - poursuivre l'équipement des prisons et leur aménagement en point d'eau; - poursuivre l'encadrement psycho-social des détenus mineurs et des femmes ; - organiser les transfèremens des détenus ; - créer une régie nationale des services pénitentiaires ; - mettre en place un fond d'appui pour la réinsertion sociale des détenus ; - relancer la prison de production de Upper Farm ; - créer des champs et fermes pénitentiaires ; - poursuivre le recrutement des personnels spécialisés. 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION									
OBJECTIF	Améliorer le traitement des détenus								
Indicateur	Intitulé:		Taux de couverture des besoins essentiels des détenus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		14.819999694824219						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		16.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15,27						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	10 900 996 911	10 285 996 911	18 787 637 328,8	18 172 637 328,8	14 772 999 428	14 772 999 428	81,29 %	81,29 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification de la lutte contre la corruption et les atteintes à la fortune publique ; - Volonté réaffirmée des pouvoirs publics d'œuvrer pour le renforcement des droits de l'homme au Cameroun ; <p>La croisade contre le terrorisme</p>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - une prison construite à Bali ; - La toiture réhabilitée à la Prison de Ngaoundéré ; - Certains locaux de la Prison de Bengbis construits ; - 01 bloc administratif en cours de construction à la Prison de Bamenda; - Un magasin de stockage à la prison centrale de Yaoundé ; <p>Un poulailler créé à la prison centrale de Bafoussam.</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les résultats sont encourageants ; malgré les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de certaines activités. Celles-ci sont liées à la lourdeur des procédures de passation des marchés et à l'insuffisance des crédits notamment pour ce qui est de l'alimentation des détenus.</p> <p>Un autre problème non moins important auquel ont fait face les établissements pénitentiaires en 2016 est celui de l'augmentation vertigineuse des effectifs des détenus en raison de l'aggravation des phénomènes criminels et de délinquance dans les grands centres urbains ainsi que du phénomène Boko Haram.</p>								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la revalorisation du taux quotidien de la ration pénale ; - poursuivre la revalorisation du taux annuel de couverture sanitaire ; - poursuivre la construction des prisons ; - poursuivre la réhabilitation des prisons ; - poursuivre l'aménagement des points d'eau dans les prisons; - poursuivre l'équipement des prisons ; - créer les quartiers spéciaux ; - poursuivre l'encadrement psychosociale des détenus mineurs et des femmes ; - organiser les transfèrements des détenus ; - intensifier la formation aux métiers ressocialisants ; <p>renforcer l'instruction des mineurs en milieu carcéral.</p>								

Action 02 PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE DES DÉTENU(S)

OBJECTIF	Valoriser le potentiel humain en détention							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de détenus formés aux petits métiers				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		2500.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		4500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		400 détenus formés					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	38 000 000	38 000 000	30 400 000	30 400 000	30 400 000	30 400 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Taux de criminalité en hausse dans les grands centres urbains avec une implication accrue des repris de justices et des évadés de prisons.</p> <p>Aggravation du phénomène de chômage, surtout chez les jeunes ; intensification de l'activité terroriste.</p>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>Des petites unités de formation (agriculture, pisciculture, élevage, mécanique automobile, cordonnerie, couture, coiffure, informatique, artisanat.) sont créées ;</p> <p>- un poulailler est créé à la prison de Bafoussam</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>En dépit de leur modicité, les ressources mises à la disposition de l'action ont permis d'initier les détenus aux petits métiers.</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - créer une régie industrielle pénitentiaire des services pénitentiaires; - mettre en place un fonds d'appui pour la réinsertion sociale des détenus ; - relancer la prison de production de Upper farms ; - atteindre l'objectif fixé (500 à 1000 détenus par an) ; - créer des fermes pénitentiaires ; - créer des champs pénitentiaires ; <p>poursuivre le recrutement des personnels spécialisés.</p>							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

- 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE**

- 3.2. LEÇONS APPRISSES**

- 3.3. PERSPECTIVES 2017**